



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 22 MAI 2023

Le chef de cabinet

Réf : BDC_CM/EDU2023-04/15093

Monsieur Jean-Louis
DALIBERT
Président
SOS Gares
sosgares@gmail.com

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire parvenir à M. Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports, la motion adoptée lors du rassemblement organisé par SOS Gares, le 14 mars 2023 devant la gare d'Oissel, pour la défense et le développement du service public ferroviaire.

Le ministre a pris connaissance de votre motion et partage pleinement votre exigence d'un service ferroviaire de qualité répondant aux attentes des usagers du quotidien.

Il tient à vous assurer de son engagement pour que l'État et les régions travaillent de concert avec les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire dans le but d'améliorer la qualité du service ferroviaire et de renforcer l'offre de mobilité partout sur le territoire grâce à des transports sobres, fiables et durables, répondant aux enjeux de transition écologique et d'aménagement du territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Alexandre MOLINA

